



Valeur d'un bien mobilier - ouverture succession

Par **estelle013**, le **16/11/2008** à **18:01**

En octobre 1996, ma mère m'a fait une donation en avance d'hoirie d'une maison sise sur un terrain de 15 ares et un terrain de 15 ares joutant pour une estimation du notaire de 300 000 Francs soit 45 735 € .

je desirerais connaitre aujourd'hui la valeur de ce bien car ma mère est decédée et on doit faire un partage avec mes trois autres soeurs.